

> Intitulé de l'emploi

Administrateur d'applications

> Autres appellations

> Définition synthétique

L'administrateur d'applications définit les procédures de gestion et administre les composants système d'infrastructure logicielle des systèmes d'information pour en assurer la cohérence, la qualité et la sécurité.

> Activités principales

- Mise en œuvre, administration et maintenance des composants logiciels d'infrastructure
- Gestion des incidents
- Optimisation de l'usage des composants
- Assistance technique aux exploitants
- Documentation des processus de mise en œuvre, de mise à jour et d'exploitation des composants

> Compétences requises

Savoir :

- Méthodes de définition des standards et leur description
- Réseaux, bases de données, systèmes
- Architecture technique et fonctionnelle des systèmes d'information
- Méthodes, outils, normes d'exploitation et de qualité
- Anglais scientifique et technique

Savoir-faire :

- Gérer un projet applicatif ou d'infrastructure
- Animer une réunion
- Rédiger de la documentation de procédures
- Mesurer la performance et la métrologie

• Comportements professionnels

- Aisance rédactionnelle, esprit de synthèse
- Sens de l'anticipation
- Rigueur, sens

> Conditions particulières d'exercice

- Forte responsabilité et disponibilité
- Possibilité d'astreintes ou d'horaires décalés

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Richesse et complexité techniques accrues

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Compétences techniques régulièrement mises à jour (formation, veille)

> Proximité avec d'autres emplois